

Du registre aux délibérations du CONSEIL COMMUNAL, il a été extrait ce qui suit :

Séance du 02 juin 2025

Présents : Mme LIEGEOIS, Bourgmestre-Présidente
M. STREBELLE, M. PATERNOTTE, Mme SIRAUT, Echevins,
M. NIEZEN, M. THYS, M. REDOTTE, M. TODARO, M. DUPRIEZ, Mmes
KESSELS et BROYER, M. DE VISCH, Mme DESCLIN, Conseillers.
M. ROLIN, Président du CPAS assiste à la séance avec voix consultative,
Mme KOWALSKA, Directrice générale.

OBJET : **Enseignement - Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces (C.E.C.P) - Désignation d'un représentant politique au sein de l'Assemblée générale - Approbation.**

LE CONSEIL COMMUNAL, réuni en séance publique,

Vu le décret du 14 novembre 2002 (M.B.05.12.2002) organisant la représentation des pouvoirs organisateurs d'enseignement subventionnés ;

Vu l'adhésion du pouvoir organisateur de Brugelette au sein du Conseil de l'Enseignement des Communes et des provinces lui conférant un siège au sein de l'Assemblée Générale ;

Attendu qu'il y a donc lieu de désigner un représentant du pouvoir organisateur au sein de cette assemblée ;

Sur proposition du Collège ;

Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE, par XX voix pour et XX contre,

Article 1^{er} : de désigner Madame Cindy SIRAUT, Echevine de l'Enseignement, en tant que membre effectif du pouvoir organisateur à l'Assemblée Générale du Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces.

.../...

Article 2 : de transmettre la présente délibération ;

- au Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces
- au service Enseignement ;
- à Mme Cindy SIRAUT, Echevine de l'Enseignement ;
- au Secrétariat général.

En séance à Brugelette, date que dessus.

PAR LE CONSEIL,

La Directrice générale,

La Présidente,

(s) Karolina KOWALSKA

(s) Isabelle LIEGEOIS

POUR EXPEDITION CONFORME,

La Directrice générale,

La Bourgmestre,

Karolina KOWALSKA

Isabelle LIEGEOIS